

Saint-Benoît sur Loire



n° **20**

DÉCEMBRE
2025

- ▶ Infos municipales
- ▶ Associations
- ▶ Fondation du Patrimoine
- ▶ SICTOM
- ▶ Communauté de communes

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



INFOS MUNICIPALES *médecin généraliste*

Vous le savez certainement, à la fin de cette année, le docteur Maslo quittera son cabinet médical (avenue de l'Abbaye) après de nombreuses années d'exercice auprès de la population.

Son départ marque la fin d'une présence médicale précieuse et la commune tient à le remercier pour son engagement, son écoute et la qualité des soins apportés au quotidien.

Consciente de l'importance capitale d'un service médical de proximité, la municipalité a engagé depuis plusieurs mois, des démarches actives pour recruter un nouveau médecin : diffusion d'annonces, contact avec les agences de recrutement, sollicitation des réseaux professionnels et mobilisation des collectivités environnantes. Toutes les pistes sont explorées afin d'assurer au plus vite la continuité du service de santé.

La rareté de médecin, rend difficile et complexe la possibilité de voir un docteur s'installer sur la commune.

Vous le savez, le Loiret est très mal fourni en médecins : on parle de « désert médical »

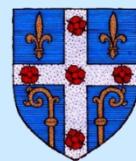
La municipalité reste mobilisée et vous informera régulièrement de l'avancée des démarches.

Merci de partager largement autour de vous !

Chaque partage compte pour trouver notre futur médecin.

Retrouvez cette annonce sur notre page Facebook et l'application IntraMuros

SAINTE BENOÎT SUR LOIRE



Saint-Benoît
en vidéo

Rejoignez une commune où il fait bon vivre !

Notre commune est à la recherche d'un **médecin généraliste** pour offrir à nos habitants un accès aux soins de proximité.

Village remarquable situé en bord de Loire, doté de commerces de proximité, d'établissements scolaires et d'un cadre de vie particulièrement agréable, Saint-Benoît-sur-Loire offre un environnement idéal pour exercer.

Nous offrons :

- Un environnement accueillant et dynamique
- Un cadre de vie agréable, calme et familial
- Une offre paramédicale de qualité (pharmacie, infirmières, kinésithérapeute, orthophoniste,...)
- Un fort potentiel de patientèle
- Un cabinet prêt à l'usage

Contactez-nous !

accueil@mairie-st-benoit.fr | 02 38 35 73 28

INFOS MUNICIPALES Rémi à la demande

Rémi + à la demande permet aux habitants de Saint-Benoît d'être transportés depuis leur domicile ou arrêt local (*La Planchette*) jusqu'à un arrêt d'une ligne régulière, ou directement vers la commune principale du secteur : Sully-sur-Loire (marchés, commerces, maisons de santé, etc.)

Ce système vise à améliorer la mobilité quotidienne dans les territoires ruraux ou peu denses, où les lignes régulières ne suffisent pas à couvrir tous les besoins.

C'est une vraie alternative à la voiture individuelle pour les personnes sans véhicule, les populations âgées, ou les habitants éloignés des grands axes.

**RÉMI + À LA DEMANDE
VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE
PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre
de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au samedi
de 6 h à 20 h



Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.



JOURS	ALLER ARRIVÉE À SULLY-SUR-LOIRE	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE SULLY-SUR-LOIRE
LUNDI	9 H 30	OFFICE DE TOURISME	11H30
		HÔPITAL	
		ZA ST-PÈRE SUR LOIRE (Super U)	
JEUDI	9 H 30	OFFICE DE TOURISME	11H30
		HÔPITAL	
		ZA ST-PÈRE SUR LOIRE (Super U)	

INFOS MUNICIPALES dépôts sauvages

Lutte contre les dépôts sauvages : une procédure engagée avec la Police Intercommunale

Face à la recrudescence des dépôts sauvages constatés ces derniers mois sur la commune, la municipalité a décidé de renforcer ses actions pour protéger l'environnement, préserver le cadre de vie et garantir le respect de la réglementation.

Ainsi, une procédure officielle a été engagée en collaboration avec la Police Intercommunale. Les agents sont désormais mobilisés pour identifier les responsables, constater les infractions et engager les suites nécessaires.

Des contrôles réguliers seront menés dans les secteurs les plus touchés, ainsi qu'aux abords des chemins, parkings et zones naturelles.

La commune rappelle que les dépôts sauvages - qu'il s'agisse de déchets ménagers, encombrants, gravats ou matériaux divers - sont strictement interdits et nuisent à l'environnement, à la sécurité, et au bien-être de tous. Des solutions existent pour chacun : déchèterie, collecte des encombrants, services dédiés... Il est indispensable de les utiliser.

La municipalité appelle donc l'ensemble des habitants à la vigilance et au civisme.



ASSOCIATIONS *calendrier des fêtes 2026*

JANVIER	12	Municipalité	Voeux du maire
	25	Valphonie	Concert des crêpes
FÉVRIER	7/8	Comité des fêtes	Théâtre
	22	Comité de jumelage	Conférence
MARS	1	Association Pêche de la Mitonnerie	Concours de belotte
	7	Municipalité	Loire Propre
	7	Biaudes & Câlines	Bal Folk
	7	APE École Publique	Carnaval
	7-8	Association Pêche de la Mitonnerie	Journée truite
AVRIL	14	Amicale des Pompiers	Soirée tartiflette
	14	APEL Sainte Marie	Carnaval
	15	Comité des fêtes	Loto
	28	Cigales & Fourmis	Rencontre patchwork
	3/4/5	Association Pêche de la Mitonnerie	Enduro
MAI	11/12	Belvédère	Journée Européenne des Métiers d'Art
	18	Association Pêche de la Mitonnerie	Journée Float Tube
	26	Comité des fêtes	Brocante
JUIN	1	Roue Libre Bénédicte	Randonnée du Patrimoine
	24	Association Pêche de la Mitonnerie	Concours de pêche adulte
	7	Valphonie	Randonnée pédestre
	21	Saint Benoit Espoir	Bal du téléthon
	27	Comité des fêtes	Feu de la Saint Jean
JUILLET	4/5	Association Franco Portugaise	Fête du Port
	13	Municipalité	Repas des commerçants
	25	Belvédère	Place aux étoiles
SEPTEMBRE	19	Association Pêche de la Mitonnerie	Journée Float Tube
OCTOBRE	10	APE Sainte Marie	Randonnée semi-nocturne
	16	Association Pêche de la Mitonnerie	Enduro
	24	Comité des fêtes	Halloween
	7	Cigales & Fourmis	Rencontre amicale
NOVEMBRE	7	Association Pêche de la Mitonnerie	Journée truite
	8	APE École Publique	Bourse aux jouets
	21	Valphonie	Concert Sainte Cécile
DÉCEMBRE	5	Amicale des Pompiers	Sainte Barbe
	6	Association Pêche de la Mitonnerie	Journée carnassier
	12/13	Comité des fêtes	Marché de Noël

Qui sommes nous ?

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le **premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**.

Sa priorité est la sauvegarde du **patrimoine local, non protégé et en péril**, dans toute sa diversité.

La Délégation Centre-Val de Loire est riche de ses 6 départements aux patrimoines d'une grande diversité. Ses 3 salariés et ses 65 bénévoles oeuvrent au quotidien pour identifier et préserver le patrimoine bâti et naturel, des petites chapelles aux bâtiments industriels, des maisons traditionnelles aux châteaux en passant par les moulins et les lavoirs...



Zoom sur le label : un outil financier

Le label de la Fondation du patrimoine peut être accordé aux **propriétaires** privés pour aider à financer les travaux de restauration. Il reconnaît :

- L'intérêt patrimonial d'un immeuble **bâti ou non-bâti** (parcs et jardins), **non protégé au titre des monuments historiques**, et situé dans certaines zones.
- La qualité d'un **programme de travaux** (validé par l'architecte des bâtiments de France)



- **Octroi d'une aide de la Fondation** de 2% des travaux
- **Avantage fiscal** avec un déduction de 50% minimum du montant des travaux du revenu imposable
- **Mobilisation de mécénat** sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises

Contacts

23 avenue de la Libération, 45 000 Orléans
centrevaldeloire@fondation-patrimoine.org
 02 38 24 34 21





f SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire
Retrouvez-nous également sur www.sictom-chateauneuf.fr

Le SICTOM vous informe



Calendrier de collecte disponible en mairie

NOUVEAU SERVICE depuis le 30 juin 2025

Le SICTOM propose plusieurs solutions pour vous accompagner dans le tri de vos emballages et papiers.

Le **BAC JAUNE** : les usagers dotés d'un bac d'ordures ménagères peuvent obtenir un bac jaune leur permettant de trier directement leurs emballages et papiers. Ce bac est à présenter à la collecte en porte-à-porte toutes les deux semaines, en alternance avec le bac d'ordures ménagères.

Pour 2026

Forfait incluant :

- 17 levées bac ordures ménagères
- 26 levées bac jaune

Le bac jaune est déjà inclus dans la redevance !

N'hésitez pas à télécharger le calendrier de collecte de votre commune depuis notre site internet !

Les **POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES** : les usagers dotés d'un badge pour les ordures ménagères peuvent déposer leur emballages et papiers dans les abri-bacs. Ces points d'apports volontaires sont collectés régulièrement par notre prestataire.

Astuces : les emballages et papiers doivent être déposés en vracs, vidés et non imbriqués ! Les déchets ne doivent pas être déposés dans des sacs.



Vous n'avez pas encore de bac jaune ? Demandez-le directement par mail à sictom@sictom-chateauneuf.fr.

ENVIE DE PASSER AU PRÉLÈVEMENT EN SIX FOIS ?

Téléchargez le formulaire sur notre site internet depuis la rubrique « Payer ma redevance »

Renvoyez le formulaire signé par mail à sictom@sictom-chateauneuf.fr ou par courrier à :

SICTOM
ZI St-Barthélémy - BP97
45110 Châteauneuf-sur-Loire



Pensez à joindre votre RIB !

C'est...

- écologique
- pratique
- sécurisé

Et surtout accessible en quelques clics depuis votre espace personnel.

La facture numérique !

Vous souhaitez changer le volume de votre bac d'ordures ménagères ou passer du bac au badge ?

Rien de plus simple !
Téléchargez ou remplissez directement le formulaire « changement de dotation » depuis notre site internet.

Votre composteur vous attend au SICTOM !

Réservez votre composteur en envoyant un mail à animation@sictom-chateauneuf.fr ou en remplissant directement le formulaire en ligne depuis notre site internet.





Communauté de communes du Val de Sully

LES ACTUS

Toutes vos actus sont sur

IntraMuros



Téléchargez l'application

Accompagner les parents, éveiller les enfants

Le Relais Petite Enfance vous informe sur le mode de garde le plus adapté à votre enfant (assistant(e) maternel(l)e), garde à domicile ou crèche). Il vous conseille dans votre rôle de parent-employeur et vous accompagne pour l'inscription dans l'une des deux crèches du Val de Sully (Sully sur Loire et Ouzouer sur Loire).

C'est aussi un lieu d'échanges où les parents peuvent poser leurs questions sur le développement et le quotidien de l'enfant.

Assistant(e)s maternel(l)e)s et gardes à domicile y trouvent également un appui pour se professionnaliser et partager avec d'autres.

Contacter le Relais Petite Enfance
02 21 76 01 75 et 07 84 58 16 03
relais.enfance@valdesully.fr

Partagez de doux moments gratuitement avec votre petit

Tout au long de l'année...

> des bébés lecteurs de 0 à 3 ans et des p'tites histoires dès 4 ans. Lectures d'histoires plusieurs fois par mois par le réseau des bibliothèques.

> Lieu d'accueil enfants parents Espace d'écoute, de jeux et d'échanges, ouvert à tous les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte familier chaque mardi de 9h à 12h à la Maison pour tous, sauf pendant les vacances scolaires.

Ne manquez pas **La journée des tout-petits le 21 mars** ! Spectacle et animations pour les enfants de 0 à 6 ans à la médiathèque à Ouzouer sur Loire. Programme complet à venir.

Saison culturelle 2026

Alex Ramires HUMOUR



Vendredi 27 mars
Espace Blareau - Sully sur Loire

Et aussi un ciné-concert pour toute la famille, les 15 ans des **Concerts de l'Oratoire**, le retour du **Comedy Club**, les rendez-vous européens à **Saint Benoît sur Loire** (patrimoine, métiers d'art, archéologie, architecture), la **5^e édition de Place aux étoiles !, Barcella en concert...**

Et bien d'autres dates, y compris celles proposées par les communes, les associations et les services école de musique et bibliothèques de la Communauté de communes à retrouver **dès janvier 2026 dans le programme culturel complet !**



<https://valdesully.fr/la-saison-culturelle>

Surveiller les digues de Loire, un travail d'équipe

Début octobre, des agents communautaires et communaux ont suivi la formation « Surveillance des digues – niveau 2 ». L'Établissement Public Loire leur a appris à mieux détecter les anomalies sur les digues lors des crues de la Loire afin de prévenir tout risque de fuite ou de rupture.



Travaux ? Aides financières, techniques et administratives

Pacte territorial - France renou'

Vous souhaitez rénover votre logement ?

Un conseiller vous accompagnera pas à pas dans votre projet de travaux. Vérifiez votre éligibilité en contactant le 02 38 62 47 07 ou en vous rendant aux permanences à la Maison pour tous de Sully sur Loire les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, de 10h à 12h.

Vous pouvez aussi transmettre vos demandes et poser vos questions à l'adresse mail suivante : adil@adil45-28.org



2026, élections municipales et communautaires !

Au moment de voter aux élections municipales, vous voterez également les élus municipaux qui siégeront au conseil communautaire.

Les élus porteront les projets et les décisions qui concernent l'ensemble du territoire intercommunal. Ainsi, votre vote contribue à l'avenir de votre commune et à celui de la Communauté de communes du Val de Sully.

PERMANENCES RÉGULIÈRES

France services

Organisme	Jour de présence	Heure de présence	Modalités
ADIL info Logement	1 ^{er} lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique Aide juridique	3 ^e lundi du mois	14h - 16h30	
ADS Agence Départementale des Solidarités	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois	9h - 12h30 13h30 - 17h	Sur rendez-vous 02 38 05 23 23
AEP Accompagnement éducatif à la parentalité	Un fois par mois le lundi*	13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 55 50 10
Appui santé Loiret	Tous les mercredis sauf vacances scolaires	9h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 51 13 76
CAF Allocations familiales	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	Tous les vendredis	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	
CARSAT social	Tous les jeudis et, les semaines impaires, le mercredi	9h - 17h	Sur rendez-vous au 3960
CIDFF Droit des femmes et des familles	Le mardi des semaines impaires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
CRIA 45 Illétrisme analphabétisme	Une fois par mois le mercredi*	9h - 12h30 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 02 21 76 01 72
DIMA Dispositif d'Intervention Mobile en Addictologie	Le mercredi des semaines paires	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 60 57 03
ERL Espace ressource logement	2 ^e lundi du mois	13h30-17h30	Sur rendez-vous au 02 38 05 00 24
France Travail Emploi	Un fois par mois le vendredi*	9h - 12h30 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 02 21 76 01 72
Humando Agence d'insertion	Tous les jeudis après-midi	13h30-18h	Sur rendez-vous au 07 65 18 81 84
Mission locale Accompagnement 16 - 25 ans	2 ^e et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
SoliHa Logement	1 ^{er} et 3 ^e lundis du mois	10h-12h	Sans rendez-vous 02 38 77 84 89
Secours Catholique Accueil, écoute et accompagnement	Tous les jeudis	9h30-12h	Sans rendez-vous 06 82 78 88 16

Au quotidien, les agents France services vous accompagnent pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

+ d'infos sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ccvaldesully ou sur www.valdesully.fr

* Variable, se renseigner auprès de la Maison pour tous pour connaître le jour exact.



Allée des jardiniers
à Sully sur Loire
02 21 76 01 72

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Publication : Ville de Saint-Benoît-sur-Loire - Tél. 02 38 35 73 28
Directeur de la publication : Gilles BURGEVIN

Rédacteur en chef : Jean-Claude ASSELIN
Photos : Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire

Ne pas jeter sur la voie publique.